

conservateur en raison de son opposition à une taxe qu'il croyait foncièrement injuste.

Mais il n'y avait pas que la taxe. Il s'est opposé à plusieurs autres politiques qui lui semblaient fondamentalement mauvaises. Elles étaient mauvaises en grande partie parce qu'elles étaient contraires aux promesses faites durant la campagne. Qui plus est, elles étaient mauvaises pour le Canada. Il y a une éternité que nous le répétons. Comment nos efforts sont-ils récompensés? Par la clôture. Chaque fois, le gouvernement dit, au bout d'une journée ou deux de débat: «Nous en avons assez entendu. Nous allons imposer la clôture à l'opposition. Nous ne voulons plus entendre expliquer pourquoi vous vous opposez à ce mauvais projet que nous proposons. C'est notre politique, et nous allons l'appliquer. Peu importe ce que les Canadiens ou l'opposition peuvent en penser. Tout ce que nous voulons, c'est que ce projet soit adopté. Nous allons voir quelles seront nos chances en 1992 ou 1993.»

Voilà la nouvelle attitude du gouvernement canadien. Cela ne favorise guère les délibérations de la Chambre. De façon générale, les débats étaient un peu plus longs par le passé. On avait davantage l'occasion de donner son point de vue avant que le gouvernement ne prenne ses décisions. Ce gouvernement-ci a décidé de couper court aux débats à presque toutes les occasions et de faire le moins de cas possible du Parlement. Pour moi, il a tort.

Le député d'Abitibi laisse entendre que je me trompe peut-être. S'il veut dire que le gouvernement, par sa façon de faire, appuie le Parlement, nos institutions démocratiques, les droits des députés de participer aux débats, je lui conseille d'examiner les faits. Je pourrais lui donner une liste, que je n'ai pas en ce moment, des cas où le gouvernement a eu recours à la clôture ou à l'attribution de temps. Au cours de cette législature-ci, je pourrais lui donner les dates où le Parlement n'a pas siégé alors que, d'après le Règlement, il aurait fort bien pu le faire. Je puis dire au député que le gouvernement est directement responsable de toutes ces motions de clôture ou d'attribution de temps et de toutes ces journées perdues parce que le Parlement ne siégeait pas.

• (1340)

J'ai déjà abordé la question à la Chambre. Le député peut se reporter à mes discours antérieurs où il trouvera ces chiffres. Je l'invite à le faire.

Initiatives parlementaires

Si le député de Calgary-Nord-Est dit sérieusement que son passage de ce côté-ci de la Chambre et son appui aux référendums en général sont attribuables au fait que le gouvernement a perdu la confiance des Canadiens—ce qui d'ailleurs est vrai, à mon avis—, je lui proposerai, comme solution au problème, d'encourager ses collègues de l'autre côté à suivre son exemple. Nous serions très heureux d'avoir l'appui d'un plus grand nombre de députés disposés à voter contre le gouvernement. Qu'ils se joignent au Parti libéral ou qu'ils siègent comme indépendants de ce côté de la Chambre, tant qu'ils sont disposés à voter contre le gouvernement, je serais ravi de les accueillir. Voilà ce que je réponds au député de Niagara Falls.

Nous avons en fait besoin d'une opposition plus forte pour défaire le gouvernement. Nous pourrions alors avoir des élections et voir s'il a encore la confiance des gens, parce c'est là la voie normale. Si le premier ministre veut bien en prendre la décision, il peut toujours dissoudre la Chambre et tenir des élections. Les membres du Parti libéral sont prêts à n'importe quel moment non pas pour un référendum, mais pour des élections générales. Nous serions certes très heureux que le premier ministre juge bon de dissoudre le Parlement et de déclencher tout de suite des élections. Peut-être le député de Niagara Falls pourrait-il aller l'exhorter à le faire pour que nous puissions découvrir si la population canadienne appuie les politiques qui, d'après le député, bénéficient d'un si vaste soutien et sont tellement populaires dans tout le Canada.

Revenant d'un week-end dans la circonscription de Kingston et les Îles, je peux lui affirmer que le gouvernement y est notoirement impopulaire. Les citoyens de ma circonscription ne peuvent pas appuyer les politiques du gouvernement et s'ils devaient se prononcer dans le cadre d'un référendum ou d'élections générales, ils ne les appuieraient sûrement pas.

Monsieur le Président, je vois que mon temps de parole est expiré. Je remercie la Chambre de son indulgence.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je veux remercier le député de Calgary-Nord-Est de présenter aujourd'hui cette motion visant un projet de loi d'initiative parlementaire sur l'engagement direct de la population dans le processus démocratique et sur les référendums. Comme on l'a déjà mentionné, les référendums d'initiative populaire sont vraiment différents et ne sont pas prévus dans le système canadien. Je